



PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN QUARTIER LES AUBIERS – LE LAC COMMUNE DE BORDEAUX

DOSSIER D'ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION DE PROJET





TPF INGENIERIE
POLE PROCEDURES REGLEMENTAIRES ET FONCIERES

Le présent dossier a été établi en vue du lancement de l'enquête publique portant sur des opérations susceptibles d'affecter l'environnement pour le projet de renouvellement urbain du quartier Aubiers - Lac sur la commune de Bordeaux.

A l'issue de l'enquête, Bordeaux Métropole, maître d'ouvrage de l'opération, se prononcera, par une Déclaration de Projet, sur l'intérêt général du projet.

La composition du dossier d'Enquête Publique se base sur l'article R.123-8 du Code de l'Environnement.

COMPOSITION DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE	
	La composition du dossier se base sur l'article R.123-8 du Code de l'Environnement.
Pièce 1-	Notice de présentation ¹
Pièce 2-	Dossier d'évaluation environnementale (étude d'impact)
Pièce 3-	Dossier d'évaluation des incidences Natura 2000
Pièce 4- renouve	Etude de faisabilité sur le potentiel de développement de la zone en énergie elable
Pièce 5-	Bilan de la procédure de concertation publique
Pièce 6-	Avis obligatoires émis sur le projet et réponses éventuelles du MOA
Pièce 7-	Publicité et affichage
7.1. Arrêté d'ouverture d'enquête	
7.2. Avis de publication dans la presse	
7.3. Certificats d'affichage	
<u> </u>	

¹ Cette pièce inclut les éléments requis par l'article R. 123-8 du Code de l'Environnement texte régissant l'enquête, insertion de l'enquête dans la procédure administrative, autre autorisations nécessaires pour réaliser le projet).